

AVIS SUR LA PROPOSITION DE SCÉNARIOS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL DANS LE CADRE DE LA RÉVISION DE L'OFFRE DE SERVICES AU SECONDAIRE

Avis présenté à

Commission scolaire de Montréal

Alliance des professeures et professeurs de Montréal

3 juin 2019

— ALLIANCE
DES PROFESSEURES
ET PROFESSEURS
DE MONTRÉAL —



1. Introduction

D'abord consultée dans le cadre d'une première phase portant sur les principes devant guider la révision de l'offre de services et sur les facteurs influençant la réussite scolaire, l'Alliance souhaite dans un premier temps inviter le lecteur à prendre connaissance de son avis du 7 février 2019¹. La présente consultation porte pour sa part sur les propositions de scénarios de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) dans le cadre d'une seconde phase de consultation sur la révision de l'offre de services au secondaire (annexe 1).

L'Alliance considère important d'éclaircir dans un premier temps certains encadrements légaux liés à l'intégration de projets ou volets pédagogiques particuliers dans les services éducatifs d'un établissement, concepts centraux des propositions de scénarios de la commission scolaire dans la révision de son offre de services au secondaire :

- A. L'article 240 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit *qu'exceptionnellement, à la demande d'un groupe de parents et après consultation du comité de parents, la commission scolaire peut, avec l'approbation du ministre, aux conditions et pour la période qu'il détermine, établir une école aux fins d'un projet particulier autre qu'un projet de nature religieuse*. L'article 244 de la LIP stipule que la commission scolaire doit consulter les enseignantes et enseignants avant de faire une telle demande. L'Entente locale précise quant à elle que c'est par le Comité pédagogique de consultation (CPC) que ces derniers doivent être consultés sur ce sujet. Enfin, comme le prévoit le *Règlement concernant les dérogations à la liste des matières du Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire*², chaque 3 ans, pour que le MEES procède à l'étude du dossier de reconduction de PPP, la commission scolaire doit notamment inclure à sa demande l'avis du syndicat³.
- B. En vertu de l'article 222 de la LIP, la commission scolaire *peut permettre une dérogation au régime pédagogique pour favoriser la réalisation d'un projet pédagogique particulier applicable à un groupe d'élèves*. L'article 222.1 prévoit quant à lui que *la commission scolaire peut permettre à une école de remplacer un programme d'études établi par le ministre par un programme d'études local dans le cas d'un élève ou d'une catégorie d'élèves incapables de profiter des programmes d'études établis par le ministre*. Dans les deux cas, les autres élèves de l'école suivent alors le programme régulier de formation.

L'Entente locale et la LIP confèrent au personnel enseignant la possibilité de proposer un programme d'études local soumis à l'approbation de la direction, sous réserve des orientations déterminées par le CÉ. Elles permettent également à la direction de l'établissement, avec la participation des enseignantes et enseignants, l'initiative d'une proposition de dérogation au régime pédagogique pour favoriser la réalisation d'un

¹ https://www.alliancedesprofs.qc.ca/fileadmin/user_upload/APPM/Information/Dossiers/Avis/20190207 - VF - Avis - Consultation sur la revision de l offre de services au secondaire.pdf

² <http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/l-13.3,%20r.%205/>

³ <https://alliancedesprofs.qc.ca/avis-memoires-et-rapports/>

projet pédagogique particulier applicable à un groupe d'élèves⁴. Dans tous les cas, l'approbation finale du PPP applicable à un groupe d'élèves, de ses critères d'admission et de sélection et de la grille-matière applicable relève du CÉ : soit par l'approbation des modalités d'application du régime pédagogique, soit par l'orientation générale visant l'adaptation ou l'enrichissement par les enseignantes et enseignants des programmes d'études établis par le ministre, soit par l'adoption du projet éducatif, dont les orientations propres à l'école.

L'Alliance convient que l'actuelle consultation ne porte évidemment pas sur les différents volets ou PPP applicables à un groupe d'élèves ni sur la reconduction du statut d'écoles établies aux fins d'un PPP, mais sur une seconde phase d'un exercice de révision de l'offre de services au secondaire. Toutefois, nous ne nous positionnerons pas sur les scénarios proposés en tant que tels. Notre rôle n'étant pas de se substituer aux différentes équipes d'enseignantes et enseignants œuvrant dans les différentes écoles de la CSDM. Nous jugeons qu'il ne nous appartient pas de recommander la poursuite de tel ou tel PPP ou encore de prendre position pour ou contre tel ou tel nouveau PPP s'appliquant à un groupe d'élèves. L'Entente locale prévoit que le CPC est notamment consulté sur les orientations relatives au projet éducatif de la CSDM. C'est dans cette perspective que nous participons à la 2^e phase de consultation sur l'offre de services au secondaire.

L'Alliance compte ainsi saisir l'opportunité de réitérer à la CSDM les principes qui, selon nous, devraient guider la révision de son offre de services tout en commentant la démarche consultative de la Commission scolaire. Pour la CSDM, il s'agit selon nous d'une occasion supplémentaire de tenir véritablement compte de l'avis de l'ensemble de son personnel enseignant qui offre dans les faits la vaste majorité de ses services éducatifs pour le compte de la Commission scolaire. Il y a donc lieu de se rappeler dans un second temps la position de l'Alliance sur ces principes.

2. Principes devant guider la révision de l'offre de services de la CSDM au secondaire

Dans notre avis du 7 février dernier, nous discutons d'abord de l'adéquation des principes proposés au regard de la révision de l'offre de services avant de suggérer une liste de principes sur lesquels s'appuyer en ordre de priorité :

- A. Bien que la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population constitue un des éléments de sa mission, le fait que la CSDM inscrive comme premier objectif la réussite de *tous* ses élèves nous laisse perplexes. En effet, il s'agit à notre avis d'une conception utilitariste et individualiste de l'éducation qui sous-tend que chacun d'entre eux vive de la réussite éducative à tout prix, réussite qui se réalise au détriment de ce qui devrait être la priorité de l'école publique : assurer un socle commun de connaissances et de culture à tous les élèves en garantissant la qualité de ses services éducatifs et la valorisation de l'instruction publique sur son territoire au bénéfice de la population qu'elle dessert. Le tout en cohérence avec la LIP.

⁴ Les enseignantes et enseignants peuvent également solliciter la direction afin d'élaborer conjointement une proposition de dérogation au régime pédagogique pour favoriser la réalisation d'un projet pédagogique particulier applicable à un groupe d'élèves aux fins d'approbation par le CÉ.

D'une part, cette approche marchande de l'éducation est en parfaite opposition avec le respect du jugement professionnel des enseignantes et enseignants, du fait des ingérences qu'elle induit dans leur pratique, tant au niveau de l'évaluation des élèves que dans le choix des méthodes pédagogiques. D'autre part, l'égalité des chances enchâssée dans la LIP au niveau de la mission de l'école ne devrait pas être ainsi travestie en égalité des résultats au profit d'une augmentation, factice, des taux de diplomation et de qualification. Ainsi, l'Alliance est d'avis que le premier principe mis de l'avant par la CSDM ne constitue pas un guide adéquat pour la révision de l'offre de services au secondaire.

- B. Quant au principe évoqué pour privilégier le développement d'une école de quartier (proximité), au moins jusqu'à la fin du premier cycle du secondaire, l'Alliance juge qu'il s'agit d'un guide adéquat. Toutefois, il importe de rappeler qu'il faille d'abord privilégier les besoins des élèves par une offre de services suffisants et adéquats nécessaires au développement de leur plein potentiel. Pour ce faire, en ce qui concerne les élèves issus de l'immigration ayant des besoins relevant de la classe d'accueil, il est préférable dans certains cas, par exemple devant un constat de surpopulation, de faire une entorse au principe de proximité. Il nous semble en effet primordial de s'assurer d'abord que leur plus grand bénéfice soit servi par la fréquentation de ces classes organisées en points de services dont les ratios et les services disponibles assurent un soutien suffisant, en tout respect du principe d'égalité des chances. Il en va de même pour les élèves analphabètes ou sous-scolarisés, ainsi que pour les élèves HDAA, toujours selon l'évaluation individuelle de leurs besoins et capacités.
- C. Le troisième principe proposé nous semble plutôt un constat. Remplir sa mission et celle de l'école devrait pourtant être des obligations autant légales que morales légitimant tout accroc audit principe du respect des limites des ressources. Il ne faut surtout pas que la CSDM considère ce principe comme un aveu de sa turpitude ou des limites de son action. Nous insistons sur la pertinence d'une commission scolaire qui revendique les ressources et les aménagements qui servent les intérêts de la population montréalaise en matière d'éducation. L'Alliance juge tout à fait immorale l'austérité budgétaire appliquée à l'éducation publique. Il importe donc pour nous de décrier l'utilisation par la CSDM de ce principe comme guide dans le cadre de la révision de l'offre de services au secondaire.
- D. Les principes 4 et 5 qui portent respectivement sur la vision globale, équitable et flexible quant à la répartition des ressources et sur la mise à contribution de l'ensemble des acteurs qui jouent un rôle dans les multiples facteurs qui mènent à la réussite scolaire sont à notre avis des guides adéquats.

Nous souhaitons toutefois mettre en garde la CSDM contre une interprétation strictement économique de ces principes. Nous rappelons, d'une part, l'importance du respect des rôles et responsabilités de chacun et, d'autre part, l'importance que les besoins des élèves déterminent nos besoins de ressources et non le contraire. Il est hors de question pour l'Alliance que les enseignantes et enseignants compensent, souvent au prix de leur santé physique et psychologique, parce que le

financement gouvernemental n'est pas à la hauteur des besoins de la CSDM pour remplir la mission de l'école d'instruire ses élèves.

- E. Quant au principe visant à assurer des transitions de qualité et une continuité de services pour les élèves HDAA, de l'accueil et en soutien linguistique, nous rappelons que l'Alliance s'est maintes fois positionnée contre la promotion automatique des élèves d'un niveau, cycle ou ordre d'enseignement au suivant et pour une continuité de services en fonction des besoins réels des élèves. Ainsi, bien que ce principe constitue un guide adéquat, nous insistons à la fois sur le respect de l'autonomie professionnelle des enseignantes et enseignants, notamment en matière d'évaluation, et sur la suffisance et l'adéquation des services aux élèves en fonction de l'évaluation individuelle de leurs besoins et capacités.
- F. L'Alliance souhaite également affirmer qu'il est préoccupant que le principe d'égalité des chances, pourtant enchâssé dans la LIP au niveau de la mission de l'école, ne soit pas plus haut dans la liste ni nommé comme tel. Le respect du principe d'égalité des chances s'ancre dans la mission de l'école et doit de ce fait faire partie intégrante des principes directeurs aux fins de la révision de l'offre de services de la CSDM au secondaire.

Qui plus est, l'égalité des chances doit s'entendre comme un moyen démocratique qui permet une fluctuation dans le développement du plein potentiel de chacun afin de leur offrir une instruction dont les finalités sont l'accès à un bagage de connaissances et de valeurs universelles communes pour en faire des citoyennes et citoyens réellement libres.

- G. Non seulement l'universalité devrait, selon l'Alliance, constituer un des principes directeurs guidant la révision de son offre de services, il devrait même trôner au-dessus de tous les autres en permettant par le fait même d'assurer que les services éducatifs offerts par la CSDM remplissent bel et bien une mission publique et constituent un bien commun, et ce, *a contrario* d'un investissement individualiste [...]. En fait, ce principe devrait trôner afin que la CSDM mette la hache une fois pour toutes dans son approche marchande qui, force est de le constater, entraîne inéluctablement une forme de cannibalisme au sein même de son réseau d'écoles.

L'Alliance ne peut prioriser ces principes tels qu'ils sont définis sans d'abord les rectifier de même qu'en assurant à l'universalité une place prépondérante. Ainsi, nous nous prêtons à l'exercice sans pour autant légitimer ce qui, à notre sens, constitue des éléments à rejeter. La hiérarchisation des principes directeurs selon l'Alliance est donc la suivante :

- a. **l'universalité;**
- b. **l'égalité des chances (4);**
- c. **la continuité de services (6);**
- d. **la mise à contribution de l'ensemble des acteurs (5);**
- e. **la proximité (2).**

Nous souhaitons rappeler avec vigueur que les principes 1 (la réussite de tous les élèves) et 3 (les contraintes) proposés par le comité de la révision sur l'offre de services ne devraient pas constituer des principes directeurs permettant de baliser l'offre de services de la CSDM : le premier parce qu'il correspond à une conception marchande de l'éducation et le second parce que la réalisation de la mission de l'école ne saurait être subordonnée à des contraintes financières et matérielles.

3. Commentaires généraux

L'Alliance se questionne sur la légitimité des propositions de scénarios qui laissent perplexes au regard des encadrements légaux. La LIP prévoit que c'est à la CSDM de s'assurer de l'application du régime pédagogique et des programmes d'études établis par le ministre. Dans ce cadre, la commission scolaire peut permettre une dérogation à une disposition du régime pédagogique pour favoriser la réalisation d'un PPP applicable à un groupe d'élèves et permettre à une école de remplacer un programme d'études établi par le ministre par un programme d'études local dans le cas d'un élève ou d'une catégorie d'élèves incapables de profiter des programmes d'études établis par le ministre. Or, de telles permissions s'apparentent davantage à un pouvoir d'approbation que d'adoption, la volonté de mettre en œuvre de nouveaux PPP demeurant une prérogative propre aux milieux. Nous profitons donc de notre avis pour demander à la CSDM comment elle compte s'y prendre en vue de la mise en œuvre des propositions de scénarios qu'elle aura retenues.

Nous notons par ailleurs que les tableaux et cartes présentant les propositions de scénarios manquent de clarté et de précisions. Chaque élément apparaissant à ces documents aurait mérité d'être détaillé aux fins de la consultation. Ils constituent plutôt une synthèse d'enjeux et de volets tant actuels que proposés dont on ne peut saisir les tenants et aboutissants sans qu'ils soient minimalement décrits. Or, l'importance et la complexité de la démarche de révision de l'offre de services au secondaire auraient pourtant exigé à sa face même plus de profondeur.

Réviser l'offre de services constitue un exercice à la fois éclairant et difficile. À moins de ne souhaiter simplement que les organismes consultés prennent acte des différences marquées entre les zones géographiques au regard de son offre de services au secondaire, la Commission scolaire aurait dû comprendre la pertinence d'élaborer avec détails les propositions qu'elle soumet à la consultation et de décrire exhaustivement l'actuelle offre de services dans chacune de ses écoles. Autrement, le processus est gravement entaché d'une aura d'amateurisme et de précipitation, surtout en ce qui a trait aux propositions de scénarios proposés. L'analyse de la CSDM entre le bilan de la première phase de la consultation et l'élaboration de scénarios fait ici lourdement défaut et l'Alliance ne peut faire autrement que de déplorer le manque de rigueur de la Commission scolaire à cette étape-ci du processus.

Ce manque de rigueur transparaît d'ailleurs dans le choix du logiciel de traitement retenu. Il est en effet impossible d'y inclure autre chose que du traitement de texte. Ni les notes de bas de page ni les tableaux ne sont lisibles pour l'utilisateur qui y transcrit l'avis de son syndicat ou association. Il n'a pas non plus accès à un aperçu de ce qu'il saisit, laissant place à une forte probabilité d'erreurs. Un seul message de remerciement bilingue lui permet de prendre acte du succès de son opération.

L'Alliance se questionne ainsi d'autant quant à la valeur qu'accorde la CSDM à cette consultation. Nous ne pouvons ignorer l'apparence d'un exercice de relations publiques mal mené visant maladroitement à obtenir une approbation sociale dans le cadre d'un combat l'opposant à l'offre de services du secteur privé. En voulant ainsi concurrencer l'école privée sur son terrain privilégié qu'est l'offre de PPP, la CSDM porte un coup de Jarnac à l'universalité de l'éducation publique, préférant à sa valeur intrinsèquement collective la satisfaction de ses « clients ». Il va sans dire que l'Alliance aurait de beaucoup préféré la poursuite d'une mission humaniste et universelle de la part de la Commission scolaire qui emploie ses membres.

De plus, nous écrivions dans notre avis lors de la première phase de consultation sur la révision de l'offre de services au secondaire que la mixité scolaire est un facteur qui influence à notre avis positivement l'enseignement et l'instruction des élèves. Nous soulignons que la CSDM semblait l'avoir bien compris en admettant dans sa documentation que la mixité socioéconomique et la cohabitation des élèves performants et HDAA sont les principaux facteurs permettant de contrer la ségrégation scolaire. Nous ajoutons que pour nous, la ségrégation scolaire devait faire à la CSDM l'objet d'une réflexion en particulier face à la désertion des classes ordinaires générée par l'attrait des écoles privées et des PPP publics. Nous ne nous attendions donc pas à ce que la CSDM fasse des propositions de scénarios qui viendrait enlever des élèves HDAA à l'intérieur d'un PPP sélectif, à l'instar par exemple de la proposition de créer un point de services à l'École internationale de Montréal. Si pour la CSDM la promotion de la mixité n'est rien d'autre qu'une augmentation factice et trompeuse des taux d'EHDA dans ses écoles qui flirtent avec des pourcentages épouvantablement bas en comparaison de la moyenne de ses écoles, alors l'Alliance tient à déplorer ce qui s'apparente à une manipulation des données visant à se donner une bonne image.

Enfin, l'Alliance ne saurait trop insister quant à l'importance pour la CSDM de conserver et de valoriser l'expertise de son personnel enseignant, notamment par le maintien et le renforcement des points de services du secteur de l'accueil. Nous souhaitons la mettre en garde contre une dilution ou un parcellement de ces services particuliers de soutien à l'apprentissage du français qui, bien qu'en apparence favorable à une plus grande mixité, viendrait dénaturer le modèle de services en place depuis plus de 50 ans. Cela au risque de déstabiliser un secteur aux prises avec une importante augmentation de sa population scolaire. Les enseignantes et enseignants du champ 20 se battent quotidiennement pour offrir à leurs élèves les meilleures conditions d'apprentissage afin de faciliter leur intégration en classe ordinaire et leur donner les meilleures chances de pouvoir choisir le cheminement qui correspond à leurs capacités, besoins et aspirations. La classe d'accueil doit donc demeurer le modèle de services privilégié et l'organisation scolaire doit impérativement favoriser la formation de points de services, le tout en respect des dispositions de l'Entente locale et afin de contribuer au partage et au maintien de l'expertise des enseignantes et enseignants.

4. Conclusion

En terminant cet exercice de consultation sur les propositions de scénarios de la Commission scolaire de Montréal aux fins de la révision de son offre de services au secondaire, l'Alliance reste perplexe.

Nous constatons clairement la volonté de saupoudrer un peu partout sur le territoire de la Commission scolaire des volets pédagogiques qui pourraient retenir ou attirer sa « clientèle ». Or, cet exercice risque selon nous de reproduire à l'échelle des écoles la même ségrégation scolaire qui sévit actuellement à l'échelle de la Commission scolaire. Il y aura dans l'école ceux qui sont admis dans le volet et ceux qui ne le sont pas. Il est pourtant statistiquement documenté et factuellement démontré que même si l'admission à un PPP ne se fait pas sur une base sélective, une faible proportion d'EHDAA les fréquentent. Nous le faisons d'ailleurs remarquer dans chacun de nos avis portant sur les demandes de reconduction du statut des écoles établies aux fins d'un PPP. Ainsi, non seulement les élèves les plus « performants » continueront de se retrouver en masse dans les PPP actuels, mais en plus, le peu qui restaient dans les classes ordinaires se retrouveront désormais dans les différents PPP que la CSDM aura saupoudrés un peu partout dans les écoles de son territoire sous prétexte de favoriser la mixité et la proximité. S'il en était ainsi, la Commission scolaire aurait complètement manqué à son devoir de permettre aux classes ordinaires de redevenir des classes ordinaires, de permettre aux profs qui y enseignent de recommencer à instruire et enfin de permettre aux élèves qui les fréquentent d'apprendre à nouveau dans un cadre normal permettant réellement l'accès aux savoirs.

S'il s'agissait de mettre un commentaire dans le bulletin de la CSDM à cette étape de sa démarche, l'Alliance inscrirait la mention « Peut faire mieux ».



LE SECONDAIRE À MA PORTÉE

RÉVISION DE L'OFFRE DE SERVICES AU SECONDAIRE

PROPOSITIONS DE SCÉNARIOS

PRÉSENTATION AUX :

- SYNDICATS,
- ASSOCIATIONS,
- COMITÉS DE PARENTS
- PARTENAIRES



MISE EN CONTEXTE

Comme vous le savez, la révision de l'offre de services au secondaire de la Commission scolaire de Montréal est actuellement en cours. L'exercice, intitulé *Le secondaire à ma portée*, se déroule depuis l'hiver dernier et a déjà suscité l'intérêt de près de 4 000 personnes.

Nous avons travaillé à partir de principes, facteurs et constats qui ont été élaborés par les membres de la table du secondaire, des membres du personnel et les chercheurs associés à la réflexion.

Ces principes, facteurs et constats vous ont été partagés par le biais de la consultation officielle (adressée aux syndicats, associations et comités de parents), sur les réseaux sociaux, le site de la CSDM, le site *À ma portée*, et lors des soirées de consultation publique qui ont été organisées l'hiver dernier. Elles ont attiré plus de 200 participants, malgré des conditions météo difficiles. Un sondage en ligne a permis de récolter 3 444 réponses de la part de parents, d'employés, d'élèves, de citoyens et d'organismes communautaires.

Principaux constats issus de la première phase de consultation

- Les parents et autres répondants au sondage ont été surpris par **la diversité** de l'offre actuelle des écoles secondaires. En en faisant une **meilleure promotion**, nous pourrions générer un impact positif sur l'école publique en général.
- Les **enseignants** sont et demeurent au cœur de cette révision et de la réussite des élèves. L'implication des parents est aussi jugée très importante, tout comme les liens école/famille/communauté.
- L'offre de services éducatifs est déjà diversifiée dans les écoles secondaires, mais il faut selon les répondants en assurer une **meilleure répartition** sur le territoire, permettant au plus grand nombre d'élèves de poursuivre leurs études en respectant les goûts et intérêts de chacun.
- À ce propos, les répondants au sondage et les participants aux soirées priorisent des services **à proximité du domicile**, tant pour les services éducatif (accueil, classes spécialisées) que pour les projets particuliers, qu'on nous conseille fortement de développer sous la forme de volets et concentrations (arts, sports, sciences, nouvelles technologies, langues, PEI, approche alternative, etc.).
- On nous a clairement indiqué que la révision de l'offre de services doit être guidée par **la réussite des élèves, l'équité et l'innovation**.
- La CSDM doit mettre l'accent sur le **développement du plein potentiel** des élèves, pas seulement sur la réussite académique.
- Elle devrait également explorer de **nouvelles avenues** qui ont fait leurs preuves ailleurs : entrepreneuriat, plein air, cuisine, méditation, bénévolat, engagement civique, douance, etc.
- Nous notons aussi qu'une majorité de répondants, surtout les élèves, s'entend sur les bienfaits de la **mixité** en milieu scolaire.

CHEMIN PARCOURU PAR CES PROPOSITIONS DE SCÉNARIOS

1. Travaux de la table du secondaire en juin 2018 (réflexions et propositions plus « micros » : déplacements de classes d'accueil, de classes EHDA, de programmes...)
2. Travaux du 6 décembre 2018, avec La table du secondaire, suite aux rencontres de celles-ci avec leurs équipes-école et Conseil d'établissement
3. Travaux suite aux recommandations et demandes des parents/élèves et autres répondants dans le sondage et lors des soirées de consultation (janvier-février 2019)
4. Travaux avec les membres de l'Association des élèves du secondaire de la CSDM (AESCSM) du 12 février 2019
5. Travaux avec le comité de pilotage (interservices et avec RRM) du 28 février 2019
6. Travaux avec les conseillers-Ères pédagogiques disciplinaires des Services pédagogiques du 12 mars 2019
7. Travaux avec les directions d'établissement (Table du secondaire) du 13 mars 2019
8. Travaux avec l'équipe de la révision (ROSS) le 14 mars 2019
9. Travaux avec la Firme Voilà - Design d'information le 15 mars 2019
10. Travaux avec le Comité de Coordination de la Direction Générale (CCDG) de la CSDM le 19 mars 2019
11. Dépôt des propositions de scénarios au conseil des commissaires du 27 mars 2019

Aujourd'hui, pour débuter cette phase de consultation sur les scénarios de révision, nous souhaitons connaître votre opinion.

La parole est à vous!

LÉGENDE :

-  ACCUEIL
-  ALIMENTATION
-  ALTERNATIF
-  ARTS MÉDIATIQUES
-  ARTS PLASTIQUES
-  CINÉMA
-  CIRQUE
-  CITOYEN DU MONDE
-  DANSE
-  DOUANCE
-  DOUBLE-DIPLOMATION, CONCOMITANCE
OU TRANSITION FP
-  ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE
-  ENRICHI
-  ENRICHI LITTÉRATURE
- EHDAA**
CLASSES POUR ÉLÈVES HANDICAPÉS OU
AVEC DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU
D'APPRENTISSAGE
-  ENRICHI MATHS
-  ENRICHI SCIENCES
-  ENTREPREUNARIAT
-  ENVIRONNEMENT
-  JEUX VIDÉOS
-  LANGUES
-  MULTIMÉDIA
-  MUSIQUE
-  PHOTOGRAPHIE
-  PLEIN AIR
-  PROGRAMME INTERNATIONAL
-  RADIO
-  SAINES HABITUDES DE VIE
-  SPORTS
-  ROBOTIQUE
-  THÉÂTRE
-  TIC ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
-  16-21

ZONE EST

FACTEURS

DIVERSITÉ (PPF)	ACCESSIBILITÉ	MOBILITÉ	MIXITÉ	RÉUSSITE DES ÉLÈVES
Grande diversité dans la zone (sports, arts, PEI, école 16-21)	<p>Accessibilité géographique Forte majorité des programmes ont des conditions d'admissibilité</p> <p>Exception : plateaux sportifs près de Édouard Montpetit</p>	Beaucoup de mobilité dans la zone, car accessibilité géographique de toutes les écoles. les élèves fréquentent une école de la zone, sauf pour Pierre-Dupuy	<p>Peu de mixité :</p> <ul style="list-style-type: none"> Genre Élèves ordinaires/EHDAA Concentration de défavorisation 	<p>Écoles ayant un taux de sortie sans diplôme ni qualification en 2014-2015 supérieur au taux de la CSDM (22,1%)</p> <p>Louis-Riel (24 %) Chomedey-de-Maisonneuve (59,1 %) Pierre-Dupuy (63,6 %)</p>

Légende : constats positifs – constats négatifs

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Écoles	Population scolaire 2018-2019	Capacité d'accueil (CSDM)
Académie Dunton	727	892 (AGRANDISSEMENT PRÉVU?)
Chomedey-de-Maisonneuve	530	821
Édouard-Montpetit	1272	1462
Eulalie-Durocher	590	609
Louise-Trichet	396	475
Louis-Riel	1367	1485
Marguerite- De Lajemmerais	677	1475
Pierre-Dupuy	297	à valider
TOTAL	5856	7719 (prévisions de 7036 en 2023-24, donc feu vert)

Autres propositions : Explorer les multiples possibilités suite à la nouvelle mixité possible à Marguerite-De Lajemmerais : mixité, désengorgement, proximité du parc Maisonneuve et jardin Botanique...

ZONE EST

	Louise-Trichet	Dunton	Chomedey de Maisonneuve	Pierre-Dupuy	Louis-Riel École transitoire	Édouard-Montpetit	Marguerite-De Lajemmerais	Eulalie-Durocher
Parcours actuel	<ul style="list-style-type: none"> Régulier Enrichi 	<ul style="list-style-type: none"> Régulier Enrichi 	<ul style="list-style-type: none"> Régulier 	<ul style="list-style-type: none"> Régulier 	École sec. 1 à 5 <ul style="list-style-type: none"> Régulier 	École sec. 1 à 5 <ul style="list-style-type: none"> Régulier Parcours accéléré 	<ul style="list-style-type: none"> Nouvelle mixité Régulier 	École 16-21 ans
Présence de classes d'accueil	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	NSP
% EHDAA	↑	↑	↓	↓	↑	↑	↑	OK
Volets actuels	  Saines habitudes de vie	 Volet langues  Projet robotique	 Programme <i>Déclic</i>	 Arobas (multimédia)	 PEI sélectif   <i>Galilée</i>  <i>Aéro2</i>	 Sports-études  Danse-études  Arts-études sélectif	 Guitare class Enrichi français/litt.  Enrichi anglais Enrichi sciences	 Volet sportif  Options : plein-air, cinéma, radio, multimédia
Proposition table du secondaire	École de 1 ^{er} cycle si ajout d'espaces	École de 2 ^e cycle si ajout d'espaces						
Idées ou propositions à explorer, suite aux consultations	 Sans sélection (avec volet environnement et langues)  Type FAPS dans nouvelle construction - lié à saines habitudes de vie Augmenter mixité	 Projet volet humanitaire : continuité du PEI du 1 ^{er} cycle  Type FAPS dans nouvelle construction - lié à saines habitudes de vie Augmenter mixité	 Sans sélection À explorer  Développer volet musique  Développer TIC Augmenter mixité	 Bonifier multimédia  Sans sélection Volet musique et/ou arts  Double-diplomation avec Faubourgs  Explorer entrepreneuriat & robotique Augmenter mixité	 Sans sélectif Places = proximité  Valoriser/bonifier le volet percussions en place Favoriser la mixité	 Nouveaux sports-études  Jeux-vidéos/études  Volets moins sélectifs des mêmes programmes ?  Volets exploratoires/ options pour tous Envisager agrandir et bonifier les inst. sportives	 Bonifier et étendre au 2 ^e cycle  Bonifier (chorale, jazz, ensembles à cordes)  Option danse  Ajouter un PEI sans sélection  Plein-air/nature (Parc Maisonneuve - Jardin botanique)	 Créer un projet d'intégration nouveaux arrivants 16-18 ans  Explorer volet études/ intégration FP

ZONE SUD-OUEST

Zone à forte densité de population, forte proportion d'élèves allophones, peu d'établissements, écoles de grande taille

FACTEURS

DIVERSITÉ	ACCESSIBILITÉ	MOBILITÉ	MIXITÉ	RÉUSSITE DES ÉLÈVES
Très peu de diversité dans la zone (PEI dans 4 écoles sur 5). Aucune offre en sports sauf volet à St-Henri	Accessibilité géographique Tous les programmes particuliers ont des critères d'admission ceux-ci varient entre les résultats académiques et les auditions	Certaine mobilité dans la zone. Bon nombre d'élèves de la zone choisissent l'école Internationale ou FACE. L'école St-Henri accueille un grand nombre d'EHDAA provenant des autres écoles de la zone.	Peu de mixité : <ul style="list-style-type: none"> Forte proportion d'élèves HDAA dans certaines écoles Forte concentration de défavorisation 	Écoles ayant un taux de sortie sans diplôme ni qualification en 2014-2015 supérieur au taux de la CSDM (22,1%) La Voie (23 %) St-Luc (27,6 %) St-Henri (57,8 %)

Légende : constats positifs – constats négatifs

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Écoles	Population scolaire 2018-2019	Capacité d'accueil (CSDM)
Honoré-Mercier (école Transitoire : 16 classes du primaire)	555	1200
École Internationale	545	638
St-Luc	2000	2057
La Voie	1049	1109 + 400-(agrandissement prévu)
St-Henri	1100	1393
TOTAL	5249	6787 (prévisions de 6140 en 2023-24, donc feu vert)

Autres propositions :

- Déplacer ailleurs les classes de FP (École des Métiers du Sud- Ouest de Montréal - EMSOM), qui semblent à moitié vides; cela libèrerait de l'espace
- Envisager le partage des locaux avec des horaires de jour pour le secondaire, et de soir pour les classes d'accueil (exemple CSMB)

ZONE SUD-OUEST

	Saint-Henri	Honoré-Mercier	 Internationale De Montréal	La Voie	Saint-Luc	Bâtiment Prud'homme
Parcours actuel	1 ^{re} à 5 ^e secondaire • Régulier	1 ^{re} à 5 ^e secondaire • Régulier <i>École transitoire</i>	Primaire et secondaire 1 ^{re} à 5 ^e secondaire : dédiée PEI Souhait de séparer primaire /secondaire	Agrandissement prévu (2022) 1 ^{re} à 5 ^e secondaire • Régulier	1 ^{re} à 5 ^e secondaire • Régulier Prévisions d'effectifs élevées pour cette école	Actuellement lieu pour 6 classes d'accueil de St-Luc Potentiel : 450 élèves
Présence de classes d'accueil	↓ Projet 12-14 Groupes de soutien linguistique (GSL)	↑ Projet 15-17 (GSL)	Non	↑ Projet 12-14 (GSL)	↓ Projet 15-17 (GSL)	Oui
% EHDAA	↓	↓	↑	↑	↑	Non
Volets actuels	 Programme enrichi  Volet TIC : intelligence artificielle, programmation	 Citoyen du monde  Concentration sport	 PEI sélectif	 PEI non sélectif Volets :  arts,  danse,  sports	 PEI non sélectif  Musique-études - jazz et classique	NSP
Proposition table du secondaire						
Idées ou propositions à explorer, suite aux consultations	 PEI sans sélection  À bonifier- type FAPS à tous les cycles (Infrastructures : piscine)  +plein air Parc Angrignon  Double-diplomation (EMSOM)?  + Robotique Favoriser la mixité	 FAPS + danse : partenariat à développer  Développer plein air : Parc Angrignon  Développer le volet arts Favoriser la mixité	 Ouvrir classes et points de services EHDAA Favoriser la mixité	 FAPS + danse si agrandissement du gymnase  Projet "Bagages" (CSMB à PGL)  Intégrer les élèves de l'accueil aux volets arts-sports-dance Favoriser la mixité	 Offrir FAPS selon installations disponibles  Explorer un volet ou à pédagogie active  Intégrer accueil à un volet art dramatique Favoriser la mixité	Que les bâtiments deviennent une école ou une annexe supplémentaire afin d'accueillir plusieurs profils d'élèves (2021) Proposer des volets :    Favoriser la mixité

ZONE CENTRE

Zone où l'on retrouve plusieurs écoles entièrement dédiées (écoles choisies), quelques situations complexes (déménagements – FACE à venir, De Roberval est à Georges Vanier), école Robert-Gravel surpeuplée

FACTEURS

DIVERSITÉ	ACCESSIBILITÉ	MOBILITÉ	MIXITÉ	RÉUSSITE DES ÉLÈVES
Grande diversité dans la zone (arts, sports, PEI, alternatif, enrichi)	<p>Accessibilité géographique</p> <p>La majorité des programmes particuliers ont des critères d'admission ceux-ci varient entre les résultats académiques et les auditions</p>	<p>4/6 établissements entièrement dédiés, donc sans territoire.</p> <p>On observe une grande mobilité des élèves dans la zone qui peut s'expliquer en partie par la proximité des écoles offrant des PPF</p>	<p>Peu de mixité :</p> <ul style="list-style-type: none"> Par genre Élèves « ordinaires » vs. EHDA 	<p>Écoles ayant un taux de sortie sans diplôme ni qualification en 2014-2015 supérieur au taux de la CSDM (22,1%)</p> <p>Jeanne-Mance (27,4 %)</p>

Légende : constats positifs – constats négatifs

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Écoles	Population scolaire 2018-2019	Capacité d'accueil (CSDM)
Face	Primaire : 541 (CSDM) 168 (EMSB) Secondaire : 439 (CSDM) 138 (EMSB)	577
Jeanne-Mance	863	1579
Père-Marquette	1353	1315
Robert-Gravel	480	377
Le Vitrail	221 (100 élèves au secondaire)	100 au secondaire
Académie de Roberval	Voir zone Nord	
TOTAL :	3373	3948 (prévisions de 4363 en 2023-24, donc feu rouge)

Autres propositions : Que l'ouverture à la mixité de Marguerite-De Lajemmerais désengorge les écoles à proximité qui débordent et absorbe les prévisions d'effectifs (même si autre zone)

ZONE CENTRE

 **Face (CSDM/EMB)**
Primaire et secondaire

 **Robert-Gravel**

Père-Marquette

 **Académie de Roberval**

 **Le Vitrail**
primaire et secondaire

Jeanne-Mance

Parcours actuel	École dédiée Beaux-arts École sec. 1 à 5 Déménagement à prévoir	École dédiée art dramatique École sec. 1 à 5	École sec. 1 à 5 • Régulier	École dédiée Enrichi École sec. 1 à 5 Actuellement à Georges Vanier	École dédiée programme alternatif École sec. 1 à 5	École sec. 1 à 5 • Régulier
Présence de classes d'accueil	Non	Non	Non	Non		Oui
% EHDAA					OK	
Volets actuels	 Programme axé sur les beaux-arts	 Programme dédié art dramatique	 PEI sélectif (axé sur la proximité) Volet sportif FAPS Danse	 Enrichi sélectif		 Non sélectif Soccer, hockey-cosom, basketball
Proposition table du secondaire						 Bonifier (avec centre Père Sablon)
Idées ou propositions à explorer, suite aux consultations	 Si déménagement : ouvrir point de services EHDAA et accueil  Explorer un volet douance  Intégrer la danse	Débordement : Réduire de 10% la population scolaire au régulier  Ajouter option multimédia  Implanter modules pour alléger l'horaire très chargé des groupes	 Développer programmation ou robotique  Projet : entrepreneuriat/communautaire/double-diplomation  Explorer un volet à pédagogie active	 Explorer un volet douance L'ancien bâtiment pourra accueillir l'augmentation d'effectifs prévue (5-7 ans)	 Augmenter la diversité culturelle avec des classes d'accueil (version projet à Saint-Henri)	 Offrir un volet Programmation/Robotique  Arts/Musique transition avec école Du Plateau  Option théâtre (secteur ciblé)  Volet Basketball

ZONE NORD/CENTRE NORD

Zone de grande superficie, la configuration géographique favorise la complémentarité des offres de services par duo d'école, écoles de grande taille.

FACTEURS

DIVERSITÉ	ACCESSIBILITÉ	MOBILITÉ	MIXITÉ	RÉUSSITE DES ÉLÈVES
Grande diversité dans la zone (sports, arts, PEI, science et techno, programme enrichi, école 16-21)	Accessibilité géographique 3 écoles sont plus difficiles d'accès en transport en commun PEI et programmes enrichis sélectifs Autres programmes - accessibles	Beaucoup de mobilité dans la zone.	Pas de mixité : <ul style="list-style-type: none"> • Élèves « ordinaires » /EHDA, • Concentration de défavorisation 	Écoles ayant un taux de sortie sans diplôme ni qualification en 2014-2015 supérieur au taux de la CSDM (22,1%) Louis-Joseph-Papineau (38,9) Lucien-Pagé (44,2 %)

Légende : constats positifs – constats négatifs

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Écoles	Population scolaire 2018-2019	Capacité d'accueil (CSDM)
Louis-Joseph-Papineau	1225	1423
Joseph-François-Perrault	1504	1713 Manquera d'espaces d'ici 5-9 ans
Georges-Vanier	1046	1413 Manquera d'espaces d'ici 5-9 ans
Lucien-Pagé et Euréka	1317	2351 (1305)
Marie-Anne	1110	1044
Sophie-Barat	1666	1700 Construction prévue : échéancier?
Académie de Roberval	574 Présentement à l'École Georges-Vanier	(574) Reconstruction prévue : échéancier?
La Dauversière	578	564 Construction prévue : effectifs arrivent avant
Évangéline	790	726 Construction prévue : effectifs arrivent avant
TOTAL :	9829	10 462 (prévisions de 11 045 en 2023-24, donc feu rouge)

ZONE NORD/CENTRE NORD

	Louis-Joseph-Papineau <i>École transitoire</i>	Joseph-François-Perrault	Georges-Vanier <i>Accueille Académie de Roberval</i>	Lucien-Pagé	Marie-Anne 	Sophie-Barat	La Dauversière	Évangéline
Parcours actuel	École sec. 1 à 5 • Régulier	École sec. 1 à 5 • Régulier	École sec. 1 à 5 • Régulier	École sec. 1 à 5 • Régulier	École 16-21 ans FGJ	École sec. 1 à 5	1 ^{re} cycle	2 ^e cycle
Présence de classes d'accueil	Oui	Non	Oui	Oui	NSP	Non	Projet d'intégration des élèves de l'accueil Répartir les groupes dans les deux écoles	
% EHDA				OK	NSP			OK
Volets actuels	 Multisports  Concentrations basket-soccer Enrichi art et multimédia  Arts et multimédia  Programme SPRINT	 PEI sélectif (stabiliser les groupes) Musique classique-études  études sélectif, concentrations musicales	 Programme enrichi IMPACT  Volet sciences appliquées  Concentrations sports  Danse	 Concentration basket(sélect.), soccer  <i>Actinium</i> - non sélectif  Profil danse  Profil arts  Multimédia-arts (non sélect.)	 Modèle de service adapté qui s'arrime au modèle du secondaire (ex. : focus, motivation jeunesse)	 Projet plein air  Projet DÉFI	 PEI sélectif  Concentration sport	 PEI sélectif
Proposition table secondaire								
Idées ou propositions à explorer, suite aux consultations	Nouvelle vision offre de quartier Saint-Michel <ul style="list-style-type: none"> Programme multisports avec suivi académique à LJP + football Développer un campus sportif à LJP + utilisation du parc Explorer environnement ou langues (LJP) Enjeu du transport (STM ou navette privée), briser l'enclave Cirque : proximité TOHU Transit 15-16/entrepreneuriat 	 Sports à bonifier?  Danse à bonifier ?  Multimédia ?  PEI non-sélectif  Cirque : proximité TOHU Complémentarité avec LP	 Enrichi en sciences à bonifier  Sports à bonifier ?  Arts à bonifier ?  Transit 15-16/entrepreneuriat Compl. avec GV	 Projet intégration nouveaux arrivants de 16-18 ans (sauf élèves sous-scolarisés) Volets entrepreneuriat Intégration en FP	 Offrir un volet Programme DÉFI sélectif exclusivement pour les élèves des écoles-bassin Si agrandissement : explorer multimédia	Proposition d'une seule école : 2 pavillons Réduction/remplacement du PEI par robotique ou programmation Ajouter arts ? Parcs : Classes vertes / sports/ plein air ?	Proposition d'une seule école : 2 pavillons Poursuite de La Dauv. : continuité des services et faciliter les transitions Réduction/remplacement du PEI par robotique ou programmation Transit 15-16/entrepreneuriat	



LE SECONDAIRE
À MA PORTÉE
PROPOSITIONS DE
SCÉNARIOS
ZONE EST

ACADÉMIE DUNTON

EHDA A

727/892

LOUISE-TRICHET

EHDA A

396/475

ÉDOUARD-MONTPETIT

EHDA A

1272/1462

LOUIS-RIEL

EHDA A

1367/1485

MARGUERITE-DE-LAJEMMERAIS

EHDA A

677/1475

CHOMEDEY-DE-MAISONNEUVE

EHDA A

530/821

EULALIE-DUROCHER

EHDA A

590/609

PIERRE-DUPOUY

@ EHDA A

ND

PÈRE-MARQUETTE

EHDA A

1353/1315

LE VITRAIL

100/100

ROBERT-GRAVEL

480/377

JEANNE-MANCE

EHDA A

863/1579

FACE

EHDA A

577/577

ÉCOLE INTERNATIONALE

EHDA A

545/638

LÉGENDE

PROGRAMMES/SERVICES

- ACCUEIL
- ALIMENTATION
- ALTERNATIF
- ARTS MÉDIATIQUES
- ARTS PLASTIQUES
- CINÉMA
- CIRQUE
- CITOYEN DU MONDE
- EHDA A**
- CLASSES POUR ÉLÈVES HANDICAPÉS OU AVEC DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE
- DANSE
- DOUANCE
- DOUBLE-DIPLOMATION, CONCOMITANCE OU TRANSITION FP
- ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE
- ENRICHI
- ENRICHI LITTÉRATURE
- ENRICHI MATHS
- ENRICHI SCIENCES
- ENTREPREUNARIAT
- ENVIRONNEMENT
- JEUX VIDÉOS
- LANGUES
- MULTIMÉDIA
- MUSIQUE
- PHOTOGRAPHIE
- PLEIN AIR
- PROGRAMME INTERNATIONAL
- RADIO
- SAINES HABITUDES DE VIE
- SPORTS
- ROBOTIQUE
- THÉÂTRE
- TIC ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
- 16-21

- GRANDE CAPACITÉ D'ACCUEIL
- CAPACITÉ D'ACCUEIL RÉDUITE
- AUCUNE CAPACITÉ D'ACCUEIL



LE SECONDAIRE
 À MA PORTÉE
 PROPOSITIONS DE
 SCÉNARIOS
 ZONE NORD

LÉGENDE

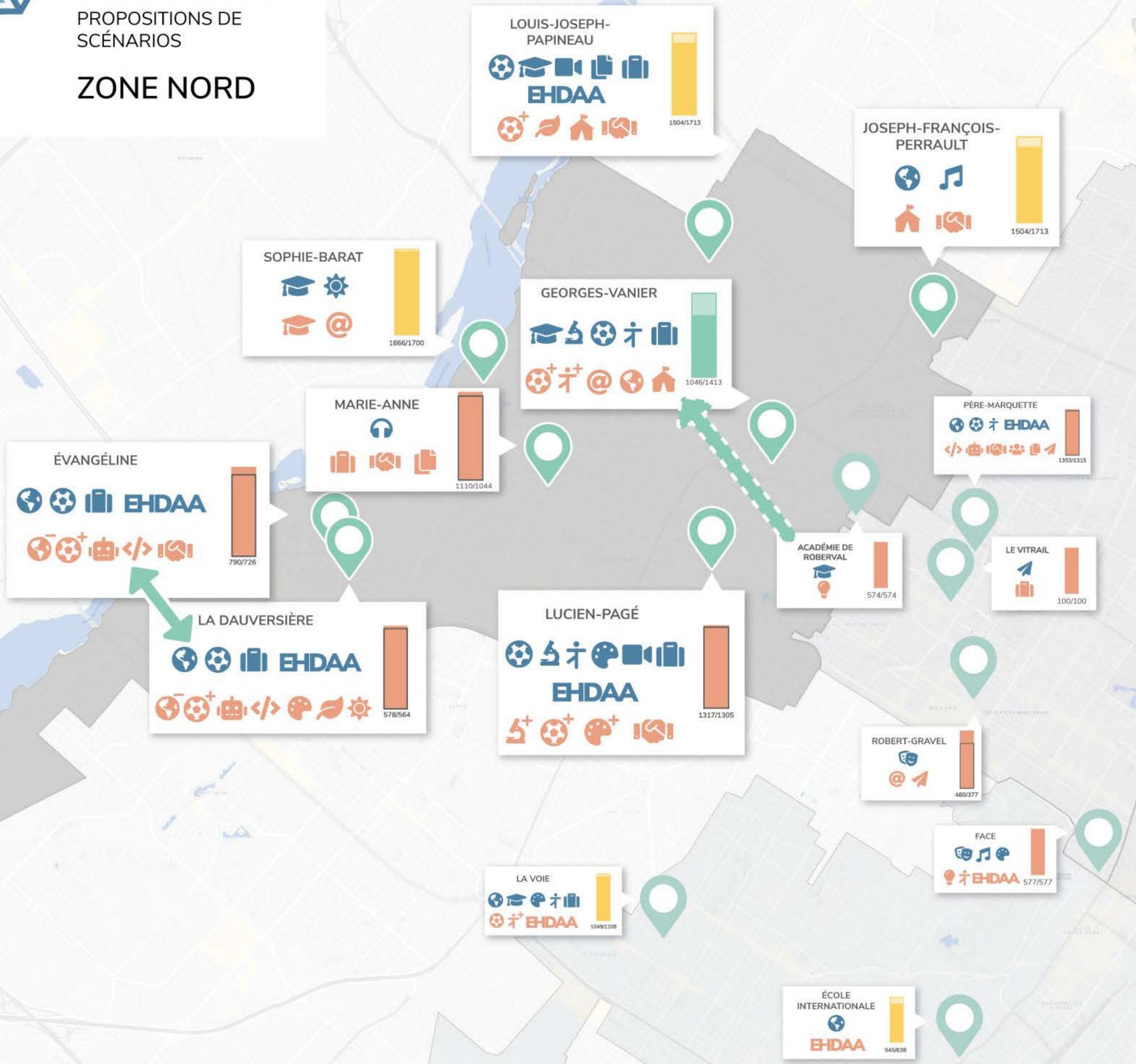
PROGRAMMES / SERVICES

- ACCUEIL
- ALIMENTATION
- ALTERNATIF
- ARTS MÉDIATIQUES
- ARTS PLASTIQUES
- CINÉMA
- CIRQUE
- CITOYEN DU MONDE

EHDAA
 CLASSES POUR ÉLÈVES HANDICAPÉS OU
 AVEC DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU
 D'APPRENTISSAGE

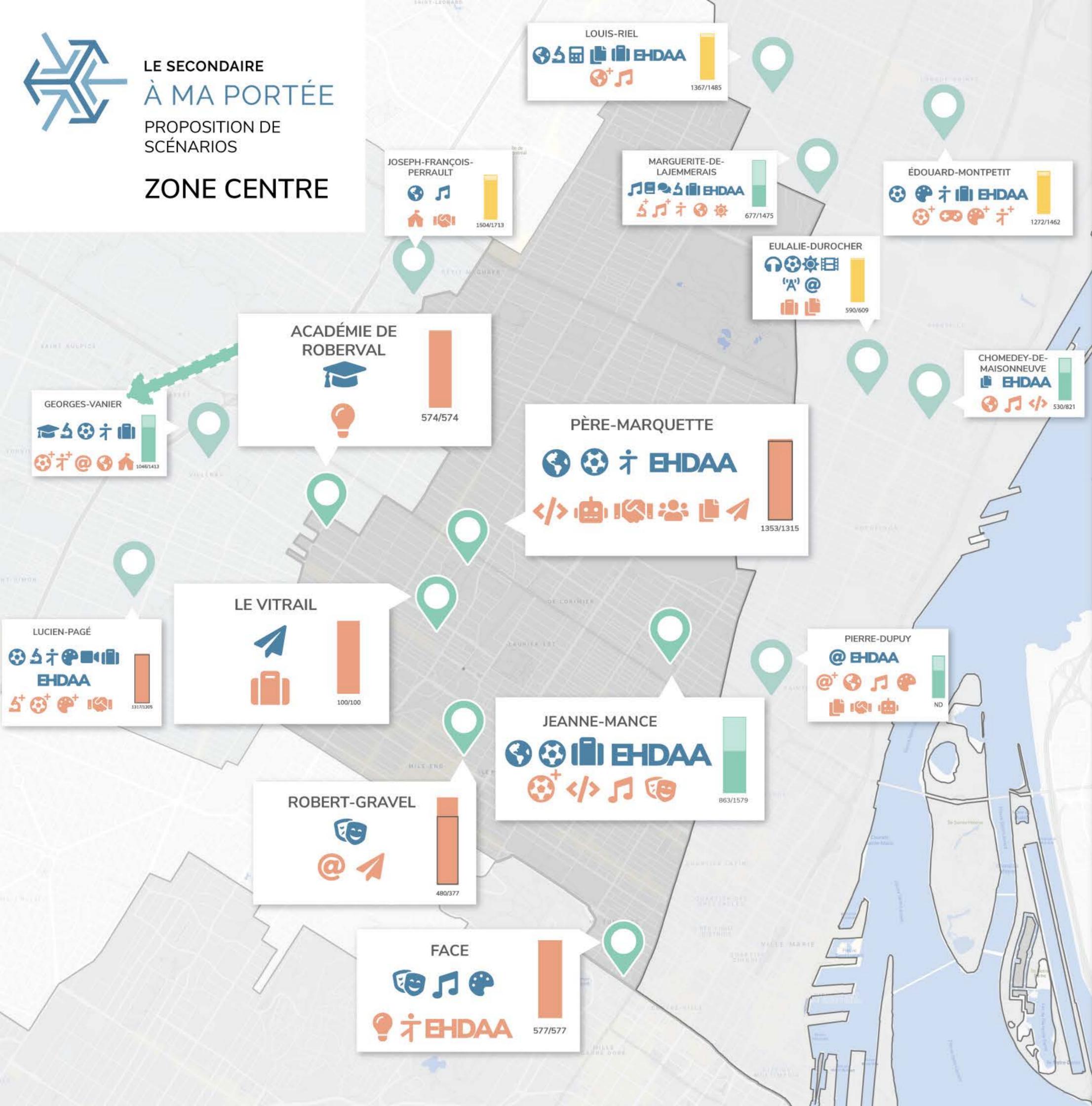
- DANSE
- DOUANCE
- DOUBLE-DIPLOMATION, CONCOMITANCE
OU TRANSITION FP
- ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE
- ENRICHI
- ENRICHI LITTÉRATURE
- ENRICHI MATHS
- ENRICHI SCIENCES
- ENTREPREUNARIAT
- ENVIRONNEMENT
- JEUX VIDÉOS
- LANGUES
- MULTIMÉDIA
- MUSIQUE
- PHOTOGRAPHIE
- PLEIN AIR
- PROGRAMME INTERNATIONAL
- RADIO
- SAINES HABITUDES DE VIE
- SPORTS
- ROBOTIQUE
- THÉÂTRE
- TIC ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
- 16-21

- PROGRAMMES ACTUELS
- PROGRAMMES SUGGÉRÉS
- GRANDE CAPACITÉ D'ACCUEIL
- CAPACITÉ D'ACCUEIL RÉDUITE
- AUCUNE CAPACITÉ D'ACCUEIL





LE SECONDAIRE
 À MA PORTÉE
 PROPOSITION DE
 SCÉNARIOS
 ZONE CENTRE



LÉGENDE

PROGRAMMES / SERVICES

- ACCUEIL
- ALIMENTATION
- ALTERNATIF
- ARTS MÉDIATIQUES
- ARTS PLASTIQUES
- CINÉMA
- CIRQUE
- CITOYEN DU MONDE
- EHDAA**
- CLASSES POUR ÉLÈVES HANDICAPÉS OU AVEC DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE
- DANSE
- DOUANCE
- DOUBLE-DIPLOMATION, CONCOMITANCE OU TRANSITION FP
- ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE
- ENRICHI
- ENRICHI LITTÉRATURE
- ENRICHI MATHS
- ENRICHI SCIENCES
- ENTREPREUNARIAT
- ENVIRONNEMENT
- JEUX VIDÉOS
- LANGUES
- MULTIMÉDIA
- MUSIQUE
- PHOTOGRAPHIE
- PLEIN AIR
- PROGRAMME INTERNATIONAL
- RADIO
- SAINES HABITUDES DE VIE
- SPORTS
- ROBOTIQUE
- THÉÂTRE
- TIC ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
- 16-21

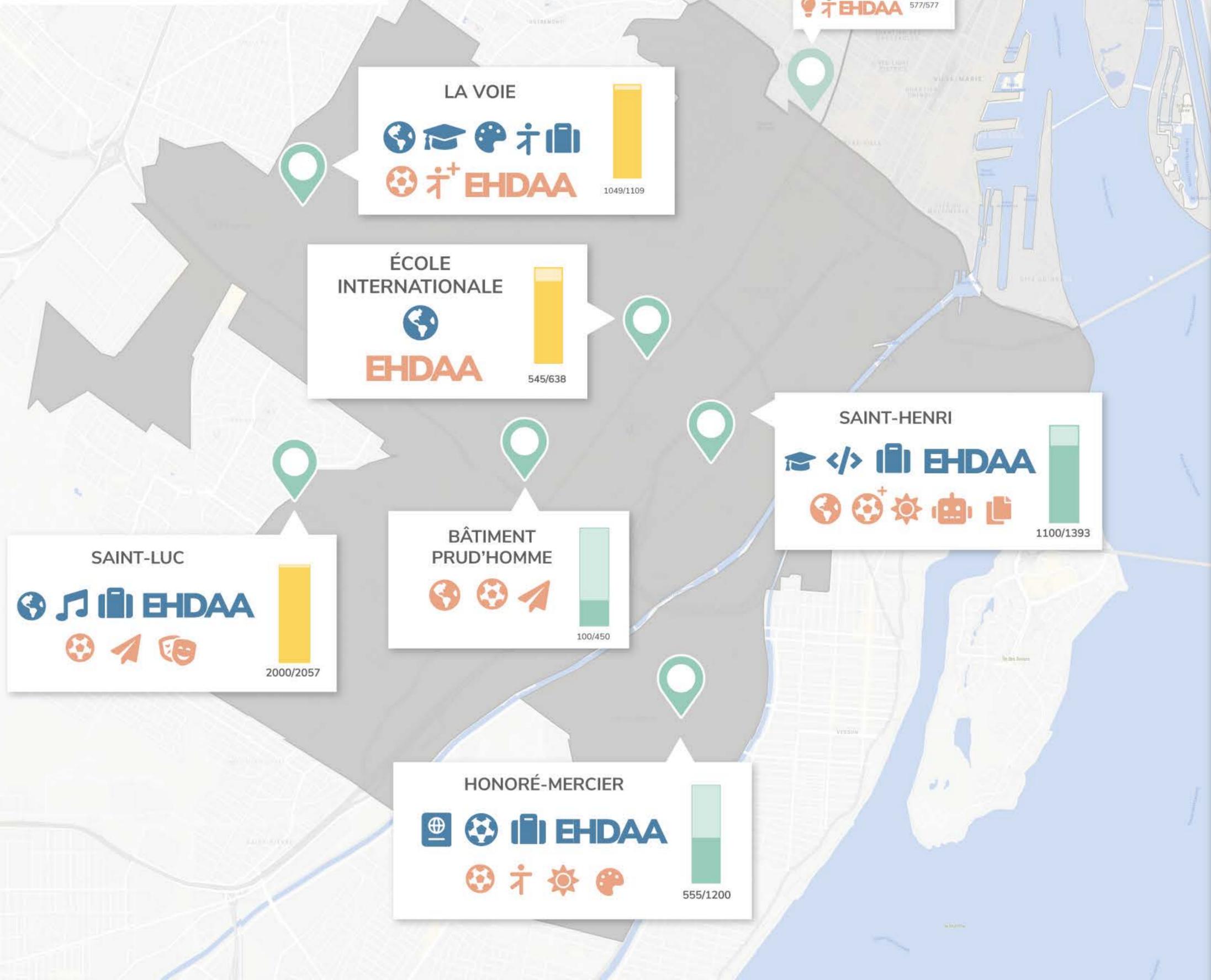
- PROGRAMMES ACTUELS
- PROGRAMMES SUGGÉRÉS
- GRANDE CAPACITÉ D'ACCUEIL
- CAPACITÉ D'ACCUEIL RÉDUITE
- AUCUNE CAPACITÉ D'ACCUEIL



LE SECONDAIRE À MA PORTÉE

PROPOSITIONS DE
SCÉNARIOS

ZONE SUD ET OUEST



LÉGENDE

PROGRAMMES / SERVICES

- ACCUEIL
- ALIMENTATION
- ALTERNATIF
- ARTS MÉDIATIQUES
- ARTS PLASTIQUES
- CINÉMA
- CIRQUE
- CITOYEN DU MONDE
- EHDAA**
- CLASSES POUR ÉLÈVES HANDICAPÉS OU AVEC DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE
- DANSE
- DOUANE
- DOUBLE-DIPLOMATION, CONCOMITANCE OU TRANSITION FP
- ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE
- ENRICHI
- ENRICHI LITTÉRATURE
- ENRICHI MATHS
- ENRICHI SCIENCES
- ENTREPREUNARIAT
- ENVIRONNEMENT
- JEUX VIDÉOS
- LANGUES
- MULTIMÉDIA
- MUSIQUE
- PHOTOGRAPHIE
- PLEIN AIR
- PROGRAMME INTERNATIONAL
- RADIO
- SAINES HABITUDES DE VIE
- SPORTS
- ROBOTIQUE
- THÉÂTRE
- TIC ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
- 16-21

- PROGRAMMES ACTUELS
- PROGRAMMES SUGGÉRÉS
- GRANDE CAPACITÉ D'ACCUEIL
- CAPACITÉ D'ACCUEIL RÉDUITE
- AUCUNE CAPACITÉ D'ACCUEIL